



7^{ème} Édition RVM PENTECÔTE

Comité départemental de la FFCT du 94



À vélo, tout est plus beau !

SAINT-OMER

ROUTE & VTT

Du samedi 7 juin au lundi 9 juin 2025



ORGANISATIONS

Transport individuel.

Privilégier le covoiturage pour vous rendre à
Saint-Omer



Organisation inscrite au challenge départemental René LE ROC'H



Déroulement du Voyage Itinérant



Saint-Omer

Déroulement du Voyage Itinérant

Comme à notre habitude...

- Nous vous proposerons chaque jour plusieurs parcours:
 - Pour vous permettre de vous faire plaisir en pédalant, quel que soit votre niveau
 - Qui vous feront découvrir **l'Histoire locale** et **les villages typiques**

- Nous nous attacherons:
 - À vous faire découvrir des spécialités locales qui titilleront vos papilles
 - À vous organiser **une visite** qui vous permettra une plongée dans l'artisanat local et l'histoire de la région.



Déroulement du Voyage Itinérant

ROUTE

○ Samedi: déjeuner à 12h30 / après-midi: 3 parcours

○ Dimanche: 3 parcours avec un arrêt commun à
BLENDECQUES pour 13h00 au restaurant :

Le Saint Sébastien - 2 place de la libération

○ Lundi: 3 parcours avant notre déjeuner à l'hôtel prévu à
12h30, puis retour en Île-de-France



Déroulement du Voyage Itinérant

VTT – BASE VTT à 15KM

Base VTT: 13 rue François Cousin 62380 Lumbres

(possibilité de nettoyer son vélo sur place)

○ Samedi: déjeuner à 12h30 / après-midi: 2 parcours

○ Dimanche: 3 parcours avec un arrêt commun à
BLENDECQUES pour 13h00 au restaurant :

Le Saint Sébastien - 2 place de la libération

○ Lundi: 2 parcours avant notre déjeuner à l'hôtel prévu à
12h30, puis retour en Île-de-France



Déroulement du Voyage Itinérant

VISITE POUR TOUT LE MONDE

Dimanche de 16h00 à 17h30:

Visite de l'ascenseur à bateau

Rue de l'ascenseur

62510 Arques



BPF les plus proches

Cap Gris Nez



60 km

Saint-Omer

Montreuil-sur-Mer

55 km



54 km

21 km

Aire-sur-la-Lys

70 km



Hesdin

69 km

Auxi-le-Chateau



Hébergement



Hôtel Mercure Saint-Omer Centre Gare,
2 place du Vainquai
62500 Saint-Omer

CONDITIONS D'ANNULATION



Budget - Modalités

INSCRIPTIONS

du 9 décembre au 11 janvier 2025, dans la limite des places disponibles,

Bulletin à retourner au trésorier

(copie par courriel à la Présidente)

Mr Jaques PAUGET 59 rue du Professeur Einstein

94260 FRESNES

Trois chèques à l'ordre du CODEP 94 à joindre avec le bulletin d'inscription





CONDITIONS D'ANNULATION

Budget - Modalités

DÉSISTEMENT

Pas d'assurance annulation. Prévoir individuellement votre carte vitale – Carte d'identité nationale ou passeport en cours de validité, ainsi que la fiche sanitaire remplie

Condition d'annulation sur présentation d'un certificat médical interdisant la pratique sur une durée hors date de l'organisation et enregistré sur l'espace fédéral du licencié :

- 50 % remboursés avant le 28 mars
- Pas de remboursement après le 28 avril.

En cas d'annulation, remboursement intégral si remplacement (à l'identique) et remboursement au club avec copie du courrier au licencié concerné.



Les Organismes,
Membres du Comité Directeur,
vous remercient pour votre
participation et vous souhaitent un
excellent Voyage Itinérant.





**« Organisation du Comité départemental du Val-de-Marne »
valorisant les Brevets des Provinces**

